



PRÉFET DE LA SAVOIE

FICHE DE MISSION

APPRENTI EN MASTER FILIERE SECURITE AU SENS LARGE

SERVICE D'AFFECTATION :

Préfecture de la Savoie
Direction des sécurités
SIDPC /BSIDSN

OBJECTIF DE LA MISSION :

Le travail de l'apprenti concernera les thématiques suivantes:

D'une part un travail de fond visant à la production d'un mémoire d'une dizaine de pages sur le fait de mieux prévenir les menaces et les crises futures en lien avec l'application des lois MATRAS et la loi de programmation du ministère de l'intérieur pour 2022-27, d'autre part un suivi de la mission planification ORSEC (organisation de la réponse de sécurité civile) au sein du SIDPC dans un rôle plus opérationnel.

Enfin la prise en compte des recommandations des assises de la sécurité intérieure et du livre blanc de la sécurité intérieure à l'échelon local sera constitutive de la troisième thématique de ce travail. A ce titre, un mémoire d'une dizaine de pages est aussi attendu sur les conseils locaux ou intercommunaux de prévention de la délinquance en Savoie.

I) Mieux prévenir les menaces et les crises futures

Réseau FR-Alert, travail sur la vulnérabilité des réseaux et des nouvelles technologies en lien avec la future loi d'orientation et de programmation du ministère de l'intérieur , étude de l'application locale des dispositions de la loi MATRAS ; (mémoire à rédiger)

II) Planification ORSEC:

Aide à l'élaboration de Plans Particuliers d'intervention et de secours dans le cadre de l'organisation de la réponse de sécurité civile locale (dispositifs d'alerte / exercices / campagne d'informations)

Aide à la préparation d'exercices de sécurité civile

Suivi des Plans Communaux de Sauvegarde en lien avec les collectivités locales,

Aide au suivi des remontées d'information en direction des services partenaires et organes de tutelle du ministère de l'Intérieur

Accompagnement du dispositif de sécurité pour l'organisation des championnats du monde de ski alpin 2023 à Courchevel-Méribel.

III) Assises territoriales de la sécurité et livre blanc de la sécurité intérieure dans sa déclinaison locale :

En Savoie une consultation la plus large possible, a été organisée en début d'année 2020 afin d'associer divers acteurs à la démarche :(forces de l'ordre, acteurs socio-économiques, grand public)

Un certain nombre d'enjeux et de propositions ont été dégagés de ces consultations. Les participants aux différentes réunions locales ont partagé le constat de la nécessaire implication de la population, ce qui est le signe d'un besoin de solidarité y compris dans le spectre sécuritaire.

De l'ensemble de ces discussions sont ressortis un certain nombre de constats et des recommandations ont été dégagées :

- afin de lutter contre la cybercriminalité, il apparaît indispensable de dispenser des formations adaptées aux agents de terrains et développer des services spécialisés pour prendre en compte les situations les plus complexes. L'évolution technologique (drones, lecture de vidéo-protection, reconnaissance faciale....) doit permettre de faire face à ces nouvelles menaces ;
- Simplifier les procédures judiciaires, de plus en plus complexes et consommatrices de temps, et redéfinir les priorités pour éviter que l'accumulation de missions ne conduisent les forces de l'ordre à amplifier la notion de tâches indues qui les empêcheraient d'accomplir le cœur de leur mission ;
- Continuer le travail initié par la PSQ (police de sécurité du quotidien) pour renouer le contact avec la population. Communiquer sur la réalité du travail des forces de l'ordre ; développer et faire connaître le partenariat avec les citoyens (ex. de la participation citoyenne), et agir auprès des jeunes populations ;
- Continuer à développer le partenariat avec les polices municipales, impulser des mises en commun de moyens, développer les polices municipales intercommunales, leur transférer certaines missions,
- Accroître le développement de la concertation citoyenne dans les agglomérations, investir dans les nouvelles applications numériques à l'échelon des collectivités qui en ont les moyens (contrôle accru des nuisances sur la voie publique, régulation des stationnements automobiles, généralisation des dispositifs de vidéo-protection etc....) ;
- Déléguer autant que possible certaines tâches à des sociétés de sécurité dont le recrutement doit être encadré, et le personnel formé ; développer des filières aboutissant à des diplômes qualifiants et reconnus ;
- Développer les actions de médiation dont l'utilité a été reconnue autant dans les quartiers sensibles que dans les zones à fortes affluences touristiques.

Le travail de l'apprenti sera d'approfondir ces recommandations en lien avec les services compétents, notamment en termes de CLSPD et CISP (conseils locaux de prévention de la délinquance) ou un mémoire sera attendu.

L'apprenti pourra traiter également toute autre mission ou tout dossier que souhaiterait lui confier directement le directeur des sécurités ou la directrice de cabinet de la préfecture.

Contact préfecture :

Mr PEYROT– chef du SIDPC (04 79 75 50 31)

Mme DUFRENE- chef du BSIDSN (04 79 75 50 12)

Mme TOURSEL – chef du bureau des ressources humaines et de la formation (04.79.75.50.60)